



Changement de résidence de mon fils

Par **caro1303**, le **31/05/2011** à **14:58**

Bonjour,
Je suis déjà en désaccord avec mon ex compagne parcequ'elle, ne donne pas certains soins à mon fils ,lunettes, traitement médical....(l'enseignante, l'infirmière , le medecin et mon avocat sont au courant) mais là!!!
Elle a déménagée en janvier et vit chez des amis avec mon fils qui a de grosses difficultés scolaire et elle m'annonce par tel ce jour qu'elle déménage ce week end pendant que j'aurai le petit parcequ' elle a trouvé du travail; très bien!
Le problème étant qu'elle part à 20 km de l'école du petit et qu'elle n'a pas de véhicule et pas de transport scolaire sur ce trajet.
Je la soupconne de vouloir laisser mon fils chez ses amis durant la semaine, là c'est trop puis je l'inscrire sur ma commune et le garder ?
N'y a t il pas abandon d'enfant?
Comment faire pour récupérer mon fils ?

Par **mimi493**, le **31/05/2011** à **15:08**

Il suffit de faire une requête au JAF pour obtenir la résidence exclusivernSi elle ne scolarise pas l'enfant, là on passe au pénal

Par **caro1303**, le **31/05/2011** à **15:38**

Merci de votre réponse.
Elle a compris qu'il a des difficultés donc elle va le scolarisé, mais le laisser en garde à droite à gauche la semaine.